JOURNAL

La Haute-Volta ou le « luxe » de la démocratie : les élections législatives et présidentielles d'avril-mai 1978

BERNARD CHÉRIGNY

L'Afrique de l'Ouest est actuellement le théâtre d'un vaste mouvement de rétrocession du pouvoir aux civils et de retour à un certain pluralisme politique.

Successivement le Sénégal, la Haute-Volta, le Ghana et le Nigeria ont déjà réalisé ou sont en train d'accomplir cette reconversion vers la démocratie dans une région de l'Afrique où la Gambie apparaissait jusqu'à ces derniers temps comme l'unique survivance de l' « Etat de partis » sous le règne uniforme de l' « Etat partisan ». Or dans ce processus de retour en force de la démocratie, les élections voltaïques d'avril-mai 1978 ont marqué indiscutablement un tournant décisif en illustrant de la façon la plus spectaculaire, avec la mise en ballottage du général Lamizana, l'ampleur de ce courant profond de démocratisation de la vie politique africaine.

Une telle évolution libérale ne manque pas de surprendre dans l'un des cinq pays les plus pauvres du monde.

Comment la Haute-Volta peut-elle donc échapper à l'une des lois de la science politique que l'on croyait la mieux établie, la corrélation entre sous-développement et sur-pouvoir, et s'arracher ainsi périodiquement au déterminisme de la misère et de la dictature pour se « payer le luxe » de la démocratie ?

Depuis la chute du régime Yameogo, le 3 janvier 1966, la Haute-Volta vit en effet au rythme d'une alternance régulière des régimes civils et militaires.

Toute sa vie constitutionnelle et politique semble régie par une sorte de mouvement pendulaire qui a conduit successivement le pays, par périodes quadriennales, d'un régime « autoritaire débonnaire » (le pouvoir militaire de 1966 à 1970), à un retour au régime constitutionnel avec l'instauration

de la IIe République (1970-1974) avant de connaître la reprise totale du pouvoir par l'armée en février 1974 et de revenir enfin à un régime civil avec la mise en place fin 1977 - début 1978 des institutions de la IIIe République.

Pour la deuxième fois, fait unique en Afrique, les forces armées voltaïques ont donc tenu leur promesse de restituer le pouvoir aux civils et trois consultations électorales successives : référendaire le 27 novembre 1977, législatives le 30 avril 1978 et présidentielles les 14 et 28 mai sont venues marquer les étapes de ce processus de normalisation de la vie politique.

Pour la deuxième fois aussi, depuis l'indépendance, le peuple voltaïque a donné l'exemple à l'Afrique d'un authentique sursaut démocratique. Après avoir réussi à renverser en 1966 le régime de dictature civile et de parti unique de M. Yameogo, douze ans plus tard, les élections lui ont permis la mise en ballottage avec éclat du général Lamizana, chef suprême de l'armée et principal représentant du pouvoir militaire.

L'événement n'a pu surprendre que les observateurs non initiés de la vie politique voltaïque car ce ballottage historique n'est en réalité que l'aboutissement d'un phénomène de rejet du pouvoir militaire amorcé trois ans plus tôt. L'annonce par le régime Lamizana, le 29 novembre 1975, de la création d'un nouveau parti unique, le « Mouvement national pour le renouveau » (MNR) avait suscité en effet une véritable levée de boucliers dans le pays et entraîné la grève générale des 17 et 18 décembre, paralysant complètement la vie nationale. Une fois de plus il était démontré, comme on l'a si bien dit, que si « le peuple voltaïque est docile, il n'est pas domptable ».

Le pouvoir militaire dut donc battre en retraite et promettre, dans un délai de trois ans, le retour à une vie politique démocratique en Haute-Volta.

C'est finalement ce processus de démocratisation qui a trouvé son couronnement dans l'adoption par le peuple voltaïque le 27 novembre 1977 de la Constitution de la IIIe République à la majorité massive de 98,70 % (1).

Ce référendum constituant dote la Haute-Volta d'institutions politiques de facture très classique mais originales cependant à un double titre :

— d'abord par la limitation du nombre des partis à trois, sur la base des résultats obtenus par les différentes formations politiques voltaïques au cours de premières élections législatives ouvertes à tous ;
— ensuite par la mise en place d'un régime assurant une nette prédominance à un Président de la République élu au suffrage universel et non plus, comme sous la IIe République, au Premier ministre.

Dans un tel contexte institutionnel, les élections législatives et présidentielles d'avril et mai 1978 s'avéraient donc décisives en raison de ce double enjeu majeur et elles ont effectivement tenu toutes leurs promesses

(1) En effet, comme en 1970, toutes les formations politiques voltaïques s'étaient prononcées en faveur du oui. Les résultats de ce quatrième référendum de l'histoire voltaïque ont été les suivants : oui 1 927 691, non 25 278, nuls 19 108, abstentions 28,55 %.

en réalisant d'abord en Haute-Volta l'instauration d'une démocratie représentative « limitée » mais aussi en conduisant au retour à un régime civil « inachevé », à la suite de la confirmation finale du général Lamizana à la tête de l'Etat.

I. — L'INSTAURATION D'UNE DÉMOCRATIE PARTISANE LIMITÉE : LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 AVRIL 1978

En l'occurrence, ces élections ont présenté en Haute-Volta le caractère habituel d'une élection des représentants du peuple, en vue de désigner les députés de la nouvelle Assemblée et l'aspect plus novateur d'une élection-sélection des partis, destinés à réaliser la limitation ultérieure du nombre de ceux-ci.

D'après les termes mêmes de l'article 112 du titre XII de la Constitution de 1977 il était prévu en effet que « la limitation des partis politiques à trois au maximum interviendra après les prochaines élections législatives. Ces trois partis seront ceux qui, individuellement, auront obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés ».

Dans quelle mesure le scrutin du 30 avril a-t-il donc répondu à cette double mission tenant à sa nature hybride de scrutin-élection et de scrutin-sélection ?

L'élection des députés et le déclin de l'UDV-RDA

La volonté des dirigeants voltaïques de laisser entièrement ouverte cette première compétition électorale de la IIIe République a favorisé la prolifération des partis politiques en Haute-Volta, au lendemain de la levée, le 1er octobre 1977, de l'interdit qui les frappait officiellement depuis mai 1974. Tous les partis politiques déclarés avant le 10 novembre ont été autorisés en effet à se présenter aux élections législatives et sept partis ayant déposé leur statut avant cette date limite ont donc pu affronter cette compétition destinée à pourvoir pour cinq ans les sièges de l'Assemblée unique formant Parlement.

Il s'agit d'abord, bien entendu, de l'Union démocratique voltaïque - section du RDA (UDV-RDA), doyenne de toutes les formations politiques mais aussi du Parti du regroupement africain (PRA), son rival depuis les premiers temps ; de l'Union nationale pour la défense de la démocratie (UNDD), parti nouvellement créé sous l'influence de l'ex-Président Yameogo ; de l'Union progressiste voltaïque (UPV), dirigée par le Pr Ki-Zerbo et issue de la transformation de l'ancien MLN ; des Indépendants PRA (IPRA), nés d'une scission intervenue au sein de cette formation ; de l'Union nationale des indépendants (UNI) et enfin du Groupement d'action populaire (GAP) (2).

(2) Sous la IIe République, on comptait également 7 partis politiques, dont 5 se retrouvent ici, c'est-à-dire le RDA, le PRA, le MLN (maintenant UPV), l'UNI et le GAP.

Au cours de ces élections d'avril, organisées sur la base de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne (art. 1er de l'ordonnance du 24 janvier 1978 portant loi électorale), plus de 300 candidats, parmi lesquels on ne comptait que 5 femmes et aucun militaire, se sont finalement disputés les suffrages du corps électoral voltaïque dans un climat de liberté totale sans équivalent en Afrique.

Les résultats bruts de cette compétition peuvent être résumés dans le tableau suivant (3).

Résultats globaux		Résultats par partis (dans l'ordre décroissant)		
		Partis	Voix	Sièges
Inscrits	2 927 416	UDV-RDA	455 329	28
Votants	1 121 799	UNDD	244 754	13
Nuls	51 495	UPV	169 331	9
Exprimés	1 070 304	PRA	102 335	6
Abstentions	61,68 %	UNI	79 367	1
		IPRA	18 361	1
		GAP	833	0

Ce verdict électoral du peuple voltaïque appelle toute une série d'observations.

Une participation réduite. — Il convient d'abord de souligner le pourcentage important d'abstentions (61,68 %) car avant même le résultat à proprement parler des élections, c'est bien le phénomène qui retient l'attention. Cet énorme pourcentage peut sembler d'autant plus surprenant que ce scrutin législatif fait suite au référendum du 27 novembre où le taux des abstentions n'était que de 28,55 %. En fait, on s'aperçoit vite que ce décalage important de participation selon la nature des scrutins est bien dans la tradition voltaïque. Déjà, en 1970, l'on avait pu constater que les masses rurales en Haute-Volta participent beaucoup plus volontiers à des scrutins référendaires unanimitaires qu'à des élections législatives ressenties surtout comme des scrutins de division, voire de corruption (4). Il reste cependant que l'augmentation de 10 points du taux d'abstention (de 52 % à 62 %) intervenue entre 1970 et 1978 dans ces législatives illustre un malaise et un désintérêt croissant de la population.

(3) Pour les résultats complets de cette élection, circonscription par circonscription, on consultera le n° 5 de *La Voix du Peuple : L'UPV et la IIIe République voltaïque.*

(4) C'est ainsi qu'à l'époque l'on n'avait compté que 25 % d'abstentions au référendum où, comme en 1977, tous les partis politiques militaient en faveur du oui et, au contraire, 52 % d'abstentions aux élections législatives.

La paysannerie voltaïque assiste de plus en plus sceptique à ces joutes opposant pour l'essentiel des citadins et, comprenant que ces élections ne commandent pas son destin, le monde rural vit désormais largement en marge des préoccupations électorales. De même, l'indifférence de la jeunesse à l'égard d'affrontements dominés depuis trop d'années par les vieux routiers de la politique ou encore le sentiment que les problèmes fondamentaux de la population sont ignorés ou escamotés par des partis dont la diversité cache mal la similitude des orientations constituent certainement les facteurs secondaires d'un phénomène aussi massif d'abstentions qui fait peser une hypothèque sur les résultats de cette consultation. Peut-il y avoir une véritable démocratie sans le peuple ?

Un changement dans la continuité. — L'analyse des résultats des différents partis révèle pourtant par ailleurs une profonde stabilité des grands courants de la vie politique voltaïque. L'UDV-RDA, fortement implantée en milieu rural, où elle dispose d'un large soutien de la chefferie traditionnelle, résiste assez bien localement même si sa position générale s'effrite. Parti ultra-dominant en 1959 (avec 69 sièges sur 75), parti encore nettement majoritaire en 1970 (37 sièges sur 57), l'UDV-RDA perd en effet cette fois la majorité absolue au Parlement et ne recueille plus que 28 sièges sur les 57 composant l'Assemblée. Un déclin qui s'effectue principalement au profit de l'UNDD, créée *in extremis* par les fidèles de Maurice Yameogo en novembre 1977 et qui obtient à elle seule 13 députés. Le RDA devait certes s'attendre *a priori*, avec la création de cette nouvelle formation, qui apparaît comme son dédoublement, a être menacé dans l'un de ses bastions réputé jusque-là inexpugnable, celui de Kougougou, fief de l'ex-Président de la Ire République. En fait, le RDA s'est trouvé plus que menacé puisqu'il se voit privé d'un seul coup du tiers des sièges qu'il détenait dans cette circonscription. Il suffit cependant de rassembler les résultats globaux obtenus par ces deux partis « frères ennemis », originaires de la même famille RDA, pour retrouver au total un nombre de sièges légèrement supérieur à celui de l'UDV-RDA en 1970 (41 contre 37).

La percée remarquable de l'UNDD ne doit donc pas masquer la réelle permanence des courants de fond de la vie politique voltaïque où les changements de surface s'accompagnent d'une profonde stabilité. On pourrait presque résumer la situation actuelle en disant, de façon paradoxale, que si l'UDV-RDA décline, la tendance RDA progresse.

L'Union progressiste voltaïque (UPV) elle aussi est en progrès par rapport au MLN dont elle procède et obtient 9 sièges contre 6 attribués à l'ancienne formation en 1970. Ce gain s'avère cependant plus apparent que réel car cette progression de 50 % en résultats de sièges s'explique pour l'essentiel par la présence désormais dans les rangs de l'UPV de deux députés transfuges du PRA, aisément réélus dans la circonscription des Hauts Bassins.

Malgré l'arrivée en renfort au sein de l'UPV de nombreux dissidents venus d'autres formations : le PRA, les UDV-indépendants, le GAP, etc.,

l'ancien Mouvement de libération nationale du Pr Ki-Zerbo, sous sa forme rénovée, ne réalise donc pas finalement un score à la mesure de ses efforts et de ses ambitions. Et seul, en définitive, le recul important du Parti du regroupement africain qui perd la moitié des sièges emportés en 1970, avec une chute de 12 à 6, forme la vraie surprise de ce scrutin, même si l'on s'attendait à un certain tassement de cette vieille formation. En réalité, le PRA s'effondre et le transfert de ses voix traditionnelles s'effectue d'abord au profit de l'UPV, ensuite de l'UNDD.

Une vassalisation de l'électorat. — En définitive, l'enseignement essentiel à tirer du résultat de ces élections réside sans doute dans le phénomène de polarisation de l'espace politique voltaïque.

Seule l'UDV-RDA obtient en effet des députés dans tous les départements et possède une véritable audience nationale. L'UPV, malgré une assez bonne implantation sur l'ensemble du territoire, surtout eu égard à son faible nombre de suffrages (169 331), n'est déjà plus représentée que dans 7 circonscriptions sur 10 tandis que l'UNDD n'emporte des sièges que dans 5 seulement en dépit de son appréciable capital de 244 754 voix.

Mais de façon plus générale, tous les partis politiques voltaïques ont leurs fiefs régionaux à partir desquels ils organisent la conquête de leur électorat : le PRA dans le Sud-Ouest où il emporte 3 des 4 sièges de la circonscription de Gaoua ; l'UNDD où ce phénomène de clientèle est certainement le plus accentué qui emporte 10 sièges sur 13 dans deux circonscriptions, à savoir le Centre-Ouest, bastion de Maurice Yameogo, où elle en rafle 7 et le Centre-Ouagadougou où elle en obtient 3 ; mais aussi l'UDV-RDA, qui en dépit de son implantation nationale possède aussi ses chasses gardées, notamment dans le Nord où un électorat fidèle à Gérard Kango Ouedraogo vote toujours « comme un seul homme » (5 sièges sur 5) et dans le Centre-Ouagadougou (6 avec sièges sur 10).

Ce phénomène de vassalisation de l'électorat n'est certes pas nouveau en Haute-Volta où il a toujours existé en particulier dans le Centre-Ouest au profit de Maurice Yameogo et dans le Nord à l'égard de Gérard Kango, le « duc » du Yatenga. Mais il s'est accentué au cours de ces élections, en faveur notamment de l'UPV, dans les Hauts Bassins et la Volta noire où ce parti emporte 2 sièges sur 6.

L'explication de cette polarisation excessive de l'espace politique voltaïque tient d'abord à une très large utilisation de l'argument « tribo-régionaliste » qui veut qu'en Afrique noire l'on soit toujours prophète dans son pays mais aussi au rôle fondamental de « grands électeurs » joué par les chefs féodaux et au fait surtout que dans ces élections « le viol de l'électeur par la corruption matérielle a été pour la première fois utilisé avec ampleur en Haute-Volta », comme le souligne la presse voltaïque.

Il faut bien voir d'ailleurs que ce recours généralisé aux fastes de Mammon s'est trouvé en l'occurrence en relation étroite avec le double enjeu vital assigné à cette consultation : élire des représentants mais surtout opérer une réduction drastique du nombre des formations.

La sélection des partis ou l'enjeu du tripartisme

La Haute-Volta pour établir son tripartisme a choisi en effet une voie originale. A la différence du Sénégal qui a choisi de l'imposer d'en haut, par la seule autorité de la Constitution, les constituants voltaïques ont préféré laisser au peuple le choix des trois partis autorisés à poursuivre leurs activités.

Cette méthode de sélection éminemment démocratique risquait cependant de fausser le jeu d'élections législatives aussi décisives car il était à craindre que dans un scrutin où l'enjeu crucial serait la survie pure et simple des partis, l'affrontement ne dégénère en un combat électoral douteux. Il leur fallait gagner ou disparaître. Le verdict électoral du peuple voltaïque a été fort heureusement suffisamment net pour que, malgré les multiples irrégularités relevées par la Cour suprême (5), les résultats de cette élection-sélection ne puissent prêter à aucune contestation.

La trilogie des partis élus. — L'UDV-RDA, comme attendu, arrive nettement en tête avec environ 42,50 % des suffrages, suivie par l'UNDD qui, en parvenant en seconde position, avec 22,86 % des voix, six mois seulement après sa création, provoque la principale surprise de ces élections et précède largement l'UPV qui recueille pour sa part 15,82 % des suffrages.

La première victime de ces législatives est donc le PRA qui ne réunit sur son nom prestigieux que 9,5 % des votes exprimés. La vieille formation historique se fait en effet largement distancer par l'UPV qui la devance de plus de 66 000 voix. La percée spectaculaire de l'UNDD et l'effondrement brutal du PRA constituent ainsi les deux faits majeurs de cette élection-sélection.

La brusque montée en puissance de l'UNDD semble pour sa part s'expliquer par l'abondance des moyens financiers dont elle a disposé pour mener sa campagne mais aussi, et surtout, par le prestige intact de Maurice Yameogo qui, douze ans après son éviction du pouvoir, domine toujours, telle la statue du Commandeur, la vie politique voltaïque. Son fils aîné, Hermann Yameogo, jeune avocat placé à la tête de cette toute nouvelle formation politique n'a donc fait que récolter les fruits de cette audience conservée par l'ancien chef de l'Etat auprès d'une grande partie de la population Mossi.

L'élimination du PRA, en revanche, peut sembler *a priori* plus surprenante. Ce vieux parti, né avant l'indépendance, est pourtant en déclin depuis la mort en 1969 de Nazi Boni, son leader historique. Déchiré par des luttes intestines au cours de la IIe République, amputé d'une partie de ses jeunes adhérents par la scission des Indépendants PRA (IPRA), affaibli récemment par le ralliement de nombre de ses cadres et de ses militants à l'UPV ou à l'UNDD, ce parti usé, à base géographique trop limitée (essentiellement les régions de l'Ouest), pouvait difficilement survivre à une compétition aussi ouverte, le livrant de plein fouet à la concurrence de jeunes formations dynamiques.

(5) Cf. sur ce point la déclaration du président de la Cour suprême en date du 16 mai, à l'occasion de la proclamation officielle des résultats, in *L'Observateur* du 18 mai 1978.

Finalement dans cette lutte pour la survie qui opposait principalement les quatre grands partis voltaïques (car il s'agissait uniquement pour les trois autres petites formations en lice : l'UNI, les IPRA et le GAP, de livrer avec le maximum de retentissement un ultime baroud d'honneur), le PRA disparaît et avec lui un élément traditionnel du paysage politique voltaïque. La trilogie des partis constitutionnellement admis se limite donc désormais à l'UDV-RDA, à l'UNDD et à l'UPV.

L'avenir du tripartisme voltaïque. — La configuration générale de ce tripartisme telle qu'elle ressort des élections s'avère donc dans l'ensemble fort modérée, voire franchement conservatrice. Même si l'UPV se réclame du courant du socialisme africain, il reste en effet que l'on se trouve fondamentalement ici en présence d'un groupe de « partis du système » et non « contre le système ». Or l'absence permanente du débat politique d'une véritable formation marxiste risque d'affaiblir à terme les chances de viabilité de cette formule de multipartisme limité.

A cet égard, la méthode de sélection choisie par la Constitution voltaïque, parfaitement correcte d'un point de vue démocratique, risque cependant de bloquer durablement l'évolution du jeu politique dans ce pays en empêchant l'expression légale du Parti africain de l'indépendance (PAI), qui a certes jusqu'à présent toujours préféré la clandestinité mais sera désormais condamné à y rester. Il est donc à craindre qu'en figeant cette situation l'avènement du tripartisme ne vienne encore accentuer la faiblesse traditionnelle d'une démocratie voltaïque qui a toujours reposé davantage sur des conflits de personnes et des querelles de clans que sur l'affrontement de programmes ou les débats d'idées.

A cet égard, le tripartisme mis en place au Sénégal, en imposant la représentation de « courants de pensée différents » : conservateur, marxiste-léniniste et socialiste humaniste, s'avère selon nous politiquement supérieur, même si son mode d'établissement a été sans doute infiniment moins satisfaisant.

Mais ce tripartisme constitutionnel voltaïque deviendra-t-il vraiment une réalité ? Il est en vérité permis d'en douter.

Ce serait à notre avis mal connaître l'extraordinaire aptitude à la survie des partis politiques voltaïques, déjà maintes fois illustrée par le maintien de leur activité tant sous la dictature civile que sous les régimes militaires, que de croire à l'élimination définitive des quatre formations distancées au cours de ces élections de la scène politique voltaïque. Au demeurant, certains des partis théoriquement éliminés tels le PRA et l'UNI sont parfaitement en mesure de monnayer leur survie de fait auprès d'un régime qui a besoin de leur soutien pour disposer de la majorité à l'Assemblée. Tout semble indiquer en réalité que, tels des Phénix, ces partis en principe disparus seront un jour ou l'autre appelés à renaître des cendres de leur défaite électorale, surtout dans le contexte politique extrêmement délicat issu pour la majorité présidentielle des élections de mai.

II. — LE RETOUR A UN RÉGIME CIVIL « INACHEVÉ » : L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DES 14 ET 28 MAI

La difficile élection du général Lamizana marquera certainement une date importante dans les annales de la Haute-Volta depuis l'indépendance et, de façon plus large, dans l'évolution politique du continent africain. Le Sénégal, il est vrai, avait là encore frayé la voie à la démocratie voltaïque en procédant, dès le 26 février 1978, à la réélection du Président Senghor au terme d'une compétition librement disputée. Il reste cependant que la consultation présidentielle voltaïque du printemps 1978 a fait franchir une étape importante à l'Afrique de l'Ouest sur la voie d'un retour progressif à la démocratie pluripartisane.

Pour la première fois, en effet, un chef d'Etat militaire a été mis en ballottage à l'issue du premier tour d'une élection présidentielle particulièrement ouverte et ne l'a finalement emporté au second que par une faible avance sur son concurrent. Ce désaveu spectaculaire infligé à l'armée en la personne de son chef ne fait-il pas d'ailleurs du général Lamizana un Président de la République en sursis ?

« *L'armée en ballottage* » *ou la surprise du 14 mai*

En bonne logique, cette élection présidentielle conçue comme le couronnement du processus de retour du pouvoir aux civils aurait dû être marquée par l'absence du général Lamizana d'une telle compétition et pendant très longtemps le chef de l'Etat a laissé supposer en effet qu'il ne serait pas candidat. Suprême habileté politique ou véritable intention ? Toujours est-il que l'attitude de l'UDV-RDA ne lui laissera en définitive guère le choix. Ce parti, profondément divisé en trois clans rivaux constitués autour de ses principaux leaders : Gérard Kango Ouedraogo, Joseph Conombo et Joseph Ouedraogo, devant l'impossibilité de faire l'unité sur le nom d'un candidat, se tourne en effet, le 28 mars, vers le chef de l'Etat. C'est donc fondamentalement de l'impuissance de l'UDV-RDA, paralysée par les rivalités internes de ses dirigeants, que découle la candidature du général Lamizana.

Face à cette menace désormais très claire d'un maintien déguisé du pouvoir militaire avec la reconduction à la plus haute fonction de l'Etat du chef de l'armée, l'opposition civile, au lieu de se regrouper, va aller au contraire à la bataille en ordre dispersé.

L'UPV oppose au chef de l'Etat sortant le Pr Joseph Ki-Zerbo, son principal dirigeant ; l'UNDD choisit de son côté comme porte-drapeau, à défaut de l'ancien Président Yameogo, toujours privé de ses droits civiques, ou de son fils Hermann, frappé d'inéligibilité (6), un technocrate, ancien directeur de la Banque nationale de Développement, Macaire Ouedraogo ;

(6) En vertu d'une disposition de la Constitution qui exige pour être candidat d' « avoir 40 ans révolus à la date de l'élection ».

tandis que, pour sa part, l'ancien président de l'Assemblée de la IIe République, Joseph Ouedraogo, refusant le ralliement de son parti au général Lamizana, décide de se présenter au nom d'un « Front du refus RDA » composé d'une minorité de députés et de militants dissidents de cette grande formation.

Quatre candidats, le général et trois civils, affrontent donc finalement cette élection régie par l'article 13 de la nouvelle Constitution selon lequel : « L'élection du Président de la République est acquise à la majorité absolue au premier tour. Si celle-ci n'est pas obtenue, il est procédé quinze jours après à un second tour. »

A l'issue d'une campagne électorale très animée, davantage caractérisée par un heurt violent de personnalités que par un véritable débat d'idées, ces « élections sauvages », pour reprendre l'expression du Premier ministre Joseph Conombo, se sont soldées au premier tour par un vaste phénomène de rejet du pouvoir militaire (beaucoup plus que du général Lamizana lui-même), dont l'ampleur ressort des résultats de ce scrutin résumés dans le tableau suivant :

Inscrits	2 924 583	Exprimés	1 008 958
Votants	1 029 353	Abstentions	64,81 %
Nuls	20 395	Participation	35,19 %

Candidats	Voix	% inscrits	% votants	% exprimés
Sangoulé Lamizana	435 302	14,54	41,32	42,15
Macaire Ouedraogo	254 465	8,70	24,72	25,22
Joseph Ouedraogo	167 160	5,72	16,24	16,56
Joseph Ki-Zerbo	126 031	5,54	15,74	16,06

L'immense surprise créée par cette grande première africaine, avec la mise en ballottage inattendue du chef de l'Etat, ne doit pas dissimuler pourtant la profonde logique interne de ce résultat.

L'analyse approfondie du verdict électoral du peuple voltaïque permet d'ailleurs de reconstituer aisément l'anatomie d'un tel échec.

Les faiblesses cachées d'une candidature. — A première vue, certes, il a pu sembler curieux de voir ainsi le général Lamizana manquer son élection à la majorité absolue de plus de 75 000 voix et ne recueillir que 42 % des suffrages exprimés, contre 58 % à ses concurrents.

Chef de l'Etat sortant, au pouvoir depuis douze ans, politicien habile se présentant comme l'artisan du retour à la démocratie, chef suprême d'une armée portée en 1966 au pouvoir par la nation et fort au demeurant du soutien du Moro Naba, principale autorité traditionnelle du pays, le général ne bénéficiait-il pas au départ de tous les atouts, assuré qu'il était en plus du ralliement à sa candidature de la plupart des formations poli-

tiques voltaïques, à savoir outre l'UDV-RDA, élément de base de son assise électorale, le PRA, l'UNI, les IPRA, le GAP et le PRN ?

Comment expliquer alors que malgré ces multiples gages de succès le chef de l'armée se retrouve à l'issue de ce premier tour de scrutin distancé de plus de 158 000 voix par l'ensemble de ses concurrents civils ?

A vrai dire cette multiplicité de soutiens ne pouvait faire illusion que sur des esprits non sérieusement avertis de la vie politique voltaïque. En ce qui concerne le soutien de la majorité, des partis, il faut bien voir en effet qu'en dehors de l'appui d'une UDV-RDA profondément divisée par cette candidature et d'un PRA sorti considérablement affaibli des législatives, les autres formations soutenant le chef de l'Etat ne constituaient finalement que des états-majors politiques sans troupe, des formations marginales sans véritable support populaire.

De la même façon, le renfort d'une chefferie traditionnelle, divisée et donc affaiblie, ne constituait pas davantage dans cette élection un gage de succès assuré pour le général Lamizana. Le temps n'est plus en effet où le Naba de Koupela pouvait déclarer : « C'est nous qui faisons et défaisons les élections. »

En l'occurrence, les forces féodales voltaïques, au lieu de s'unir comme par le passé derrière le représentant du pouvoir en place, ont fait jouer leur considérable influence au profit des différents candidats (7). En se divisant ainsi, elles se sont neutralisées politiquement. Et l'on a même vu, signe des temps, pour la première fois l'un des candidats — Joseph Ouedraogo — oser battre en brèche publiquement l'autorité du Moro Naba en tenant sur le souverain des Mossi des propos sacrilèges. Cette élection a donc marqué le déclin très net du magistère d'influence des chefs traditionnels jusque-là « grands électeurs » incontestés de la vie politique voltaïque.

En fait, l'inconnue majeure de ce scrutin concernait surtout le véritable degré d'usure du pouvoir militaire. Or à cet égard il est clair que la réaction du corps électoral, réaction à la fois d'indifférence générale par la faiblesse de la participation électorale et de rejet global du pouvoir militaire à travers la mise en ballottage de son principal représentant, a pris l'allure d'un sérieux avertissement.

Le désaveu d'une « majorité silencieuse ». — Ce qui frappe d'abord dans les résultats de ce scrutin c'est incontestablement l'énorme pourcentage d'abstentions : 64,81 %. Certes l'abstentionnisme constitue un phénomène chronique en Afrique, du moins dans les élections réellement démocratiques. Et au Sénégal, notamment, son taux au cours des récentes élections présidentielles s'est déjà situé aux alentours de 37 %.

Jamais encore cependant ce phénomène n'avait atteint cette proportion considérable des deux tiers du corps électoral, véritable plébiscite d'indif-

(7) A savoir pour le général Lamizana le Moro Naba, le Ouidi Naba et le Fada Naba ; pour le candidat du Front du refus le Boussouma Naba ; pour celui de l'UNDD les princes Tiendrébeogo Anatole de Larllé et Kaboré Joseph de Thiou ; pour le représentant de l'UPV le prince de Lanfiéra ; etc.

férence émanant de la « majorité silencieuse » du peuple voltaïque, au sens le plus strict de cette expression consacrée. Une désaffection aussi générale semble d'ailleurs d'autant plus inquiétante qu'en réalité la proportion des indifférents avoisine dans cette élection les 75 % si l'on s'en réfère non plus aux électeurs inscrits mais à la masse des électeurs potentiels (8).

Vouloir dans ces conditions expliquer la passivité massive des électeurs par un simple facteur d'ordre climatique : la chute de premières pluies incitant les paysans à déserter l'isoloir, apparaît dès lors dérisoire. Certes, on peut observer qu'à Ouagadougou on a compté jusqu'à 55 % de votants alors que dans le Sud-Ouest et le Sahel ce pourcentage tombe aux alentours de 25 %. Mais il reste que la désertion des bureaux de vote a été générale, y compris dans la plupart des centres urbains, et que le pourcentage d'abstentions progresse de plus de 3 points par rapport au score déjà record des législatives, à l'occasion desquelles on avait déjà invoqué cette explication un peu trop « météorologique » d'un phénomène éminemment politique.

En fait on ne peut manquer d'interpréter cette réticence du corps électoral comme le signe très net d'un désenchantement profond de la population. Une telle indifférence semble le résultat conjugué de la lassitude des masses rurales et de l'écho trouvé dans les milieux urbains, en particulier dans la fraction la plus jeune de la population, par la consigne formelle d'abstention lancée le 13 avril par trois des grandes centrales syndicales. Sans doute cet appel à « se démarquer de tous les hommes et de toutes les formations rétrogrades en place » a-t-il été en effet largement entendu dans un pays où le syndicalisme, véritable contre-pouvoir, bénéficie d'un prestige sans rapport avec le nombre de ses adhérents.

En tout cas, une indifférence populaire aussi généralisée affecte à notre sens gravement les fondements mêmes de la démocratie voltaïque et il serait certainement dangereux que ce ballottage historique, considéré à tort comme une preuve rassurante de la vitalité de cette dernière, fasse oublier aux milieux politiques que si cette démocratie « a l'éclat du verre, elle en a la fragilité ».

Au-delà de ce désintérêt manifeste du corps électoral pour ce scrutin, désaveu implicite du pouvoir en place, d'où vient cependant l'échec retentissant infligé au chef de l'Etat par les électeurs voltaïques ? Quelle en est la cause fondamentale et par là même l'exacte signification politique : véritable mouvement populaire ou simple accident de parcours dû à des combinaisons d'état-major des partis.

La défection du front du refus. — L'examen attentif des résultats du scrutin permet de répondre à cette question et de désigner le principal

(8) En effet, les quelque 3 millions d'inscrits (2 924 583) étaient loin de représenter le nombre réel des personnes en âge de voter (20 ans depuis la nouvelle Constitution) dans un pays où l'on estime à 4 millions au contraire (sur 6,25 millions d'habitants), le chiffre de la population de plus de 20 ans. Calculée sur ces électeurs « potentiels », la proportion exacte des indifférents passe donc des deux tiers aux trois quarts.

artisan du ballottage du chef de l'Etat. L'analyse des votes révèle effectivement que si la présence du candidat de l'UNDD, Macaire Ouedraogo, a rétréci sensiblement la base électorale virtuelle du général Lamizana, c'est cependant la défection du Front du refus RDA et de son candidat, Joseph Ouedraogo, qui s'est avérée fatale pour le chef de l'armée.

Même s'il parvient en seconde position avec 25 % des suffrages exprimés, Macaire Ouedraogo, pour sa part, confirme simplement en effet la poussée de l'UNDD aux législatives. En améliorant de 9 711 voix le score antérieur de son parti, dans une élection présidentielle comptant pourtant 92 446 votants de moins qu'en avril, il installe définitivement sa formation à la seconde place. Mais ce succès témoigne surtout de l'influence considérable conservée dans le pays par l'ex-Président Yameogo tant il est clair que pour les Voltaïques « voter Macaire » c'était « voter Maurice Yameogo » comme l'affirmaient les slogans. Un tel résultat conduit dès lors à s'interroger sur ce qu'auraient été les chances réelles du général Lamizana dans une élection l'opposant à l'ancien Président et aussi à mieux comprendre rétrospectivement les raisons véritables du refus obstiné opposé par les autorités à sa réhabilitation.

En l'occurrence, cependant, le danger principal pour le chef de l'Etat n'est pas venu du clan Yameogo mais bien de la candidature de division de Joseph Ouedraogo, l'un des leaders du RDA. Il suffit d'observer en effet que les 167 160 voix que l'instigateur du Front du refus regroupe sur son nom correspondent approximativement au retard qui sépare le chef de l'Etat de l'ensemble de ses concurrents. Et il est évident qu'à Ouagadougou notamment, sans les voix dont il est ainsi privé, le général pouvait l'emporter sans difficulté.

Une fois de plus, Joseph Ouedraogo, le tribun, le leader populiste, confirme donc son rôle de premier plan dans la vie politique voltaïque. Déjà largement à l'origine, en tant que leader syndicaliste, des troubles ayant entraîné la chute du régime Yameogo en 1966, puis responsable pour une grande part de l'échec du régime de la IIe République en raison de la rivalité ouverte l'opposant comme président de l'Assemblée au Premier ministre Gérard Kango Ouedraogo — lutte fratricide au sein du RDA qui fournira aux militaires le prétexte de leur retour au pouvoir en 1974 —, Joseph Ouedraogo apparaît donc de nouveau à l'occasion de cette élection comme le *deus ex machina* de la « comédie du pouvoir » en Haute-Volta. On le retrouve à tous les moments clefs de l'histoire du pays : chute de la dictature de la Ire République, retour en force de l'armée à la fin de la IIe République et maintenant ballottage décisif du chef de l'armée à l'aube de la IIIe République.

Un Président « en sursis » ou une démocratie en « liberté surveillée » ?

Malgré ce désaveu spectaculaire, le général Lamizana ayant fait connaître son intention de se maintenir au second tour, Macaire Ouedraogo devenait, sauf retrait éventuel en faveur d'un candidat moins bien placé, son adversaire désigné. Allait-on assister alors à la formation d'un front

commun de dernière minute des civils autour de Macaire Ouedraogo en vue de faire définitivement échec au chef de l'Etat ?

A l'évidence, une telle alliance tactique eût constitué un péril fatal pour le général Lamizana mis en minorité au premier tour à cause des 58 % de suffrages réunis par l'ensemble de ses adversaires civils. Mais finalement, alors que le Front du refus invitait sans hésitation ses électeurs à reporter leurs voix sur Macaire Ouedraogo, les instances dirigeantes de l'UPV lançaient au contraire le 19 mai une consigne d'abstention qui, en brisant le front virtuel de l'opposition civile, facilitait objectivement au second tour la victoire du chef de l'Etat.

Le succès finalement remporté par le général Lamizana ne doit pas dissimuler cependant la fragilité d'une « victoire » qui fait de lui l'élu d'une minorité du peuple voltaïque.

Les résultats du second tour montrent en effet que si le Président sortant l'emporte avec quelque 160 000 voix d'avance sur Macaire Ouedraogo et 56,28 % des suffrages exprimés, il ne réunit cependant sur son nom que le quart des électeurs inscrits (24,15 %) et même pas le cinquième des électeurs potentiels, c'est-à-dire des 4 millions de Voltaïques en âge de voter.

Résultats du second tour de l'élection présidentielle (28 mai 1978)

Inscrits	2 947 527	Exprimés	1 264 678
Votants	1 283 546	Abstentions	56,43 %
Nuls	18 868	Participation	43,57 –

Candidats	Voix	% inscrits	% votants	% exprimés
Sangoulé Lamizana	711 722	24,15	55,45	56,28
Macaire Ouedraogo	552 959	18,76	43,08	43,72

En réalité, dans un système constitutionnel entièrement fondé sur la suprématie de la fonction présidentielle, l'élection de mai 1978 est génératrice d'un double handicap pour l'autorité du général Lamizana en démontrant d'abord la faiblesse de la majorité du Président dans le pays et en créant ensuite les conditions de l'étroitesse extrême de la majorité présidentielle au Parlement.

La précarité de la « majorité » du Président dans le pays. — A première vue, certes, le chef de l'Etat peut se féliciter d'un résultat qui le confirme dans ses fonctions après douze années de pouvoir militaire ininterrompu.

L'augmentation sensible de la participation électorale qui passe de 35 à 43,50 %, l'avance finale de 158 763 voix le séparant de son concurrent civil sont pour lui autant de motifs de satisfaction. Et même s'il essuie

un sérieux revers dans la capitale où Macaire Ouedraogo le devance largement (26 350 voix contre 9 523), il reste que le général Lamizana, fort du soutien du Moro Naba et servi par son adhésion à l'Islam dans un pays où 27 % de la population est de confession musulmane, l'emporte assez aisément. Mais ces apparences ne doivent pas dissimuler la fragilité d'une victoire due certes en partie à une certaine audience nationale mais surtout au renfort providentiel des voix de l'UPV.

Un électorat relativement diversifié. — Au total, le chef de l'Etat l'emporte dans 6 circonscriptions électorales (Est, Sahel, Nord, Volta noire, Hauts Bassins, Sud-Ouest) contre 4 à son concurrent.

L'assise électorale du général Lamizana apparaît ainsi plus diversifiée et « nationale » que celle étroitement « régionale » du candidat de l'UNDD. Alors en effet que la base électorale du général Lamizana s'étend à toutes les régions situées à la périphérie de la Haute-Volta, de l'est à l'extrême ouest en passant par le nord et le sud-ouest, l'implantation électorale de son adversaire, Macaire Ouedraogo, correspond étroitement aux 4 circonscriptions du centre du pays (Centre, Centre-Nord, Centre-Est, Centre-Ouest). Le chef de l'Etat, issu pourtant de l'ethnie minoritaire des Samogo, finit donc ainsi par l'emporter grâce à cette audience « nationale » dans un pays dont la population est pourtant à 48 % d'origine mossi, c'est-à-dire de l'ethnie de son adversaire. Il y a là un phénomène absolument remarquable dans une Afrique encore largement dominée par le poids des solidarités ethniques. En fait cette victoire n'a été rendue possible que par la division politique du groupe mossi, répartissant, en gros selon le clivage des anciens « royaumes », ses votes sur les deux candidats. Dans le Nord, grâce au soutien massif des Mossi du Yatenga le général Lamizana l'emporte en effet par le score sans appel de 178 121 voix contre 2 706 alors qu'à l'inverse, dans le Centre-Ouest, sur le plateau mossi, Macaire Ouedraogo obtient 187 385 suffrages contre 26 783 seulement pour le chef de l'Etat.

Ces exemples de polarisation extrême du vote mossi sont d'ailleurs révélateurs de la physionomie générale d'un scrutin dans lequel, sauf dans l'Est et le Centre-Nord, où les électeurs se répartissent à peu près également entre les deux candidats, partout ailleurs un véritable abîme sépare leurs résultats, chacun ayant manifestement ses fiefs électoraux. Mais l'analyse approfondie des résultats révèle, plus encore que cette « féodalité démocratique » de l'électorat des deux candidats, la raison fondamentale du succès du chef de l'Etat.

Le renfort providentiel des voix de l'UPV. — *A priori*, la victoire du général Lamizana au second tour et son gain de 286 420 voix pourrait résulter aussi bien de l'augmentation sensible de la participation électorale (255 720 suffrages exprimés supplémentaires) que du jeu du report des voix des deux candidats éliminés au premier tour. En fait, le chef de l'Etat n'a pas puisé ses principaux renforts dans les rangs des abstentionnistes car son adversaire progresse lui aussi très largement en obtenant le doublement

de ses voix. Macaire Ouedraogo réunit même sur son nom 131 334 voix de plus que ne le laissait espérer le report sur son nom de tous les suffrages UNDD et Front du refus du premier tour. C'est dire déjà que plus de la moitié des abstentionnistes du 14 mai ont nécessairement voté pour lui le 28 mai. Et encore ne s'agit-il là que d'une évaluation minimale reposant sur l'hypothèse d'un transfert intégral des voix de Joseph Ouedraogo sur le candidat de l'UNDD. Or l'étude approfondie des résultats démontre au contraire que ce désistement n'a pas eu les effets escomptés, nombre des électeurs du leader du Front du refus RDA réprouvant une alliance qui leur semblait contre nature avec le représentant de l'ancien dictateur Maurice Yameogo (9).

La victoire du général Lamizana ne s'explique donc en réalité que par le report massif sur son nom des voix recueillies au premier tour par le Pr Joseph Ki-Zerbo, et ceci malgré la consigne officielle d'abstention lancée par l'Union progressiste voltaïque. A cet égard, en effet, l'analyse des transferts de voix effectuée circonscription par circonscription permet d'être formel et d'affirmer que finalement les voix UPV se sont au minimum reportées dans la proportion des deux tiers (dans l'Est notamment) et même le plus souvent en quasi-totalité sur le chef de l'Etat.

En Volta noire par exemple, fief incontesté du leader de l'UPV, il est clair que le général Lamizana n'a pu doubler son score au second tour qu'en recueillant les voix qui s'étaient portées sur Joseph Ki-Zerbo le 14 mai (10).

En fait, la consigne d'abstention lancée par l'UPV n'a pas été respectée et ce sont pour une large part les 162 031 voix recueillies par Joseph Ki-Zerbo qui ont permis, au second tour, l'élection du général Lamizana en creusant l'essentiel de son avance de 158 763 voix.

Les électeurs de l'UPV ne se sont donc pas laissés abuser par cette consigne d'abstention embarrassée, destinée avant tout à ne pas provoquer l'éclatement d'une formation composite et divisée. Ils y ont vu ce qu'elle était, c'est-à-dire un soutien déguisé au chef de l'armée. En effet, une telle consigne, en brisant le front d'une opposition civile qui avait regroupé sur ses trois candidats 58 % des suffrages exprimés, ne pouvait être destinée qu'à sauver le chef de l'Etat d'une défaite désormais prévisible et en réalité

(9) Dans 4 circonscriptions au moins, la preuve formelle de ces défections peut être établie. Notamment en Volta noire où malgré 10 717 suffrages exprimés de plus au second tour, Macaire Ouedraogo obtient 1 813 voix de moins que le total des voix UNDD et Front du refus du premier tour. La même observation peut être faite dans le Nord (— 743 voix), le Sud-Ouest (— 945) et les Hauts Bassins (— 889).

(10) Dans cette circonscription le général Lamizana avec 112 235 suffrages réunit en effet, à la voix près, ses 63 630 voix du premier tour, ajoutées aux 36 075 du Pr Ki-Zerbo, aux 10 717 voix d'abstentionnistes du premier tour et enfin à 1 813 voix qui étaient allées sur Joseph Ouedraogo au premier tour et ne se sont pas reportées sur Macaire au second, soit tout juste les 112 235 voix en question. La coïcidence à la voix près est sans doute un effet du hasard car des compensations ont pu jouer ici ou là mais globalement le transfert des voix et le doublement des suffrages du général Lamizana ne peuvent s'expliquer que de cette façon-là.

cette feinte indifférence cachait mal une préférence marquée pour le succès du général.

Il convient dès lors de s'interroger sur les raisons de cette complicité « objective » de l'UPV, formation la plus à gauche sur l'échiquier voltaïque, avec un homme représentant du pouvoir de l'armée depuis plus de douze années ?

Simple phénomène de solidarité ethnique entre son leader, le Pr Ki-Zerbo, et le général Lamizana, originaires non seulement de la même région (Tougan) mais encore de la même ethnie, celle des Samogo ? L'explication, classique en Afrique, est tentante mais ne semble pas en l'occurrence totalement déterminante.

Solidarité plus large unissant instinctivement les ethnies minoritaires de l'ouest du pays, principal hastion de l'UPV, contre le danger de résurgence de la prédominance mossi ? Sans doute. Mais aussi, mais surtout peut-être crainte plus politique de voir se profiler derrière la silhouette de Macaire Ouedraogo l'ombre menaçante de Maurice Yameogo et, avec le retour éventuel de l'ancien chef de l'Etat, le danger d'une revanche contre les hommes et les partis en place. C'est semble-t-il ce réflexe d'autodéfense d'une classe politique menacée qui a incité l'UPV à cette « union sacrée ». Entre le risque d'un retour à un pouvoir civil autoritaire et la confirmation au pouvoir d'un général débonnaire, l'UPV a tranché.

La Haute-Volta paraît ainsi condamnée à ne jamais connaître qu'un retour toujours précaire à des régimes civils « inachevés ». Déjà en 1970 la première expérience de retour à une vie constitutionnelle s'était ainsi soldée par le maintien partiel au pouvoir de l'armée. Du moins était-ce alors la Constitution qui, dans son article 108, avait fixé le prix de ce retour à la démocratie en imposant pour quatre ans la présence du général Lamizana à la tête de l'Etat et une proportion d'un tiers de militaires au Gouvernement. Cette fois, au contraire, le retour manqué à un régime civil n'est pas dû à un verrou institutionnel mais de façon paradoxale au seul verdict du corps électoral.

Il y a là sans doute un progrès au regard de la théorie démocratique. Mais le désintérêt profond du peuple voltaïque pour cette compétition et les conditions de l'élection du général Lamizana, en compromettant dès le départ gravement le prestige politique du chef de l'Etat, ont contribué à affaiblir durablement son autorité dans le pays comme au Parlement.

L'étroitesse de la « majorité présidentielle » au Parlement. — La fragilité de la position du Président de la République voltaïque tient en effet pour une part à la faiblesse de sa « majorité » dans le pays mais aussi à l'exiguïté de la majorité parlementaire soutenant son action à l'Assemblée.

L'élection, dès le 9 juin, du président de l'Assemblée voltaïque a permis effectivement au général Lamizana de prendre la mesure exacte de la majorité des plus étroites décidée à appuyer sa politique au Parlement. A l'issue d'un duel opposant, comme aux plus beaux temps de la IIe République, Gérard Kango Ouedraogo à son éternel rival Joseph Ouedraogo, seul

candidat de l'opposition, l'ancien Premier ministre, candidat de la majorité présidentielle, ne l'a emporté en définitivc que par une voix de majorité, sur le score très serré de 29 voix contre 28.

La majorité lamizaniste au Parlement se trouve donc ramenée à sa plus simple expression. Elle n'obtient que d'extrême justesse la majorité absolue avec 29 voix sur 57 en regroupant 22 des 28 députés de l'UDV-RDA (les 6 autres vont au Front du refus), les 6 députés PRA et enfin le représentant de l'UNI.

L'opposition, quant à elle, regroupe sous sa bannière outre les 6 dissidents RDA du Front du refus et les 13 députés de l'UNDD, les 9 élus d'une UPV qui retrouve dès ce premier scrutin parlementaire sa vocation naturelle de force de contestation.

Cette nouvelle répartition des forces politiques au sein de l'Assemblée s'est d'ailleurs confirmée, le 7 juillet, à l'occasion de l'investiture du Premier ministre, dernier épisode de la mise en place des jeunes institutions voltaïques. Le Dr Joseph Conombo, ancien ministre des Affaires étrangères (1971-1974) et figure de proue du RDA, pressenti par le chef de l'Etat, a été investi par le Parlement à la majorité de 29 voix contre une et 27 abstentions. Celui que l'on appelle « l'Edgar Faure de la politique voltaïque » trouvait ainsi la récompense du retrait *in extremis* de sa candidature aux présidentielles au profit du général Lamizana mais ne pouvait guère se faire d'illusions sur le soutien de l'Assemblée.

Dès le départ, ces scrutins décisifs assignent donc des limites parlementaires très étroites à la politique du chef de l'Etat et surtout introduisent une distorsion importante entre la majorité populaire ayant décidé de son élection, grâce à l'appui massif des suffrages UPV, et la majorité parlementaire réduite décidée à soutenir sa politique à l'Assemblée, en raison de la défection immédiate de ce parti une fois le danger Yameogo écarté.

Il en résulte une situation politique instable dans un système constitutionnel voltaïque tout entier fondé sur la prééminence du Président de la République. Son élection, déjà marquée par l'affaiblissement de son autorité dans le pays, débouche en effet au Parlement sur une crise politique telle que le dialogue entre majorité et opposition se révèle impossible.

Comment dans un tel contexte le chef de l'Etat pourra-t-il définir « les orientations générales de la politique de la nation », conformément à la mission que lui confie l'article 12 de la Constitution ? Ne sera-t-il pas tenté d'utiliser les pouvoirs exceptionnels qu'il tient de l'article 30 du texte de 1977 pour sauver un pouvoir « en sursis » depuis ces élections et amené à instaurer finalement cette démocratie musclée qu'il laissait pressentir avant son élection en annonçant clairement : « Si je suis élu le 28 mai, la démocratie sera sauvée mais elle sera réglementée avec la fermeté d'une main d'acier dans un gant de velours » (11).

(11) Déclaration radiodiffusée du 20 mai, *L'Observateur*, nº 1359 du 22 mai 1978, p. 9.

En réalité, il semble que l'on assiste en Haute-Volta à la mise en place du scénario politique qui avait déjà conduit en son temps à la mort de la IIe République. Comment ne pas discerner en effet dans la querelle déjà rouverte entre les « gérardistes » et les « josephistes » à l'occasion de l'élection de la présidence de l'Assemblée, le rappel des déchirements de clans et des conflits de personnalités qui avaient déjà permis à l'armée, en février 1974, de mettre un terme à la première expérience de retour à la démocratie ?

Aussi les hommes politiques voltaïques auraient-ils intérêt à entendre l'avertissement lancé lors de la clôture de la première session parlementaire par le président de l'Assemblée lorsque, jetant un regard plein d'une lucidité bien tardive sur l'histoire récente de la Haute-Volta, Gérard Kango Ouedraogo résumait ainsi les données de la politique voltaïque depuis l'indépendance : « Aujourd'hui, c'est nous, nos faiblesses, nos ambitions. 1958-1978, ce sont vingt années écoulées durant lesquelles, la plupart du temps, notre pays a été la proie pantelante d'une course au pouvoir effrénée et chaotique... Il est tragique de dire, après vingt ans, que nous en sommes à poser les bases d'un vrai départ et il est encore plus dramatique pour les hommes politiques de ma génération de devoir le reconnaître. C'est donc la chance ultime qui nous est donnée de prouver l'ambition que nous avons pour notre pays, sinon l'avenir sera impitoyable pour nous. »

Il est à craindre en effet que les élections d'avril-mai 1978 ne soient le dernier recours de la démocratie voltaïque. Le peuple ne pardonnerait sans doute pas à la classe politique de faire échouer cette nouvelle expérience de retour à un Gouvernement civil et dans un pays profondément modéré et tolérant le choix ne serait plus alors qu'entre la dictature et la révolution.

Les hommes politiques voltaïques auront-ils la sagesse de comprendre que dans une démocratie « en liberté surveillée » par l'armée il convient de ne pas semer le vent sous peine de récolter la tempête ?